
**MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE
CONFÉRENCE PERMANENTE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

PROGRAMME 2006-2007

**MISSION D'EXPERTISE
CONCERNANT LES ZONES D'EXTRACTION**

**Working paper
Août 2007**

**Université catholique de Louvain
CREAT**

**Université de Liège
LEPUR**

Equipe de recherche

F. Brévers (LEPUR – ULg)

D. Cocle (CREAT – UCL)

Y. Van de Casteele (CREAT – UCL)

Objectifs de la mission

Suite à la décision du Gouvernement wallon du 21 septembre 2006, Monsieur le Ministre Antoine a invité la CPDT à lui transmettre pour la fin décembre 2006¹ l'état des lieux en matière de consommation d'espace et de perspectives des besoins pour les zones affectées ou à affecter à l'extraction. Les conclusions de cette mission d'expertise doivent préciser la quantification de la planimétrie des zones d'extraction, le taux de consommation de l'espace, effective ou incluant des projets en cours, ainsi que la localisation raisonnée de futures zones d'extraction. La méthode de travail à utiliser pour cette mission d'expertise a été précisée lors de la réunion qui s'est tenue le 9 novembre 2006 à la DAU/DGATLP, en présence de représentants de la Cellule « Aménagement-Environnement » de la DGATLP et de représentants de la DAR en charge des dossiers relatifs aux zones d'extraction.

Il est ressorti que la mission pouvait être balisée selon les trois objectifs suivants :

- réalisation d'un état des lieux de la consommation d'espace et des ressources : liste des données, validité ;
- estimation des besoins à l'échelle régionale ;
- éléments de réflexions stratégiques relatives au secteur carrier en Wallonie.

Le premier objectif consiste en la réalisation d'un **état des lieux** des sites dont l'exploitation est terminée, en cours ou non débutée.

La première étape nécessaire à cet état des lieux a consisté en un inventaire des données existantes en matière de zones d'extraction et/ou de carrières ; l'expertise s'est attachée à préciser leur disponibilité et en évaluer la validité (universalité, péremption...). Ensuite, plus précisément, un état des lieux a été réalisé afin d'estimer l'offre actuelle restante dans les zones d'extraction. Une étude de terrain n'étant pas réalisable dans les délais impartis, deux principales sources de données ont été exploitées dans le but d'estimer l'offre : il s'agit de la base de données de l'étude Poty et de la base de données construite par le bureau d'études Incitec sprl. Une note méthodologique a été produite pour clarifier les démarches nécessaires à l'établissement fin d'un état des lieux des différentes carrières wallonnes en matière de consommation d'espace par rapport aux besoins.

Deuxièmement, l'**évaluation des besoins** à l'échelle régionale a été effectuée par le biais de rencontres avec les représentants des grands groupes carriers et ceux des principaux utilisateurs de produits issus de l'industrie extractive. Ces rencontres avaient pour objectif de tenter de préciser les besoins en gisements supplémentaires éventuels, et ce en rapport avec l'évolution du marché. En parallèle, la DAR a réalisé un **inventaire** fin et commenté de tous les dossiers de demande de révision de plan de secteur en cours en janvier 2007.

Enfin, sur base des informations issues des analyses et rencontres décrites ci-dessus, un ensemble de **questions et/ou réflexions stratégiques** ont pu être formulées. Il s'agissait de faire ressortir les interrogations majeures en relation avec l'avenir du secteur carrier en Wallonie : types de produits exploitables (ou non), possibilités d'utilisation et d'exportation, impact des importations, contraintes administratives, contraintes juridiques... Ces questions et réflexions ont été regroupées sous la forme d'un pré-contenu de cahier des charges visant à l'élaboration d'un plan stratégique « industries extractives » en Wallonie.

¹ Le délai de 3 mois initialement prévu (d'octobre à décembre 2006) a été prorogé d'un mois. En effet, les démarches préliminaires nécessaires au cadrage de la mission, en concertation avec les différents services de la DGATLP, n'ont abouti que le 9 novembre 2006, soit plus d'un mois après le début de la mission. Par ailleurs, les données nécessaires n'ont pu être obtenues avec une certaine complétude que fin novembre.

Chapitre I : ETAT DES LIEUX DE LA CONSOMMATION D'ESPACE ET DES RESSOURCES PAR L'ACTIVITÉ EXTRACTIVE EN REGION WALLONNE

1. INVENTAIRE DES DONNÉES EXISTANTES

L'inventaire des données existantes, pour la Région wallonne, en matière de carrières et/ou de zones d'extraction constituait un pré-requis indispensable à la réalisation d'un état des lieux de la consommation d'espace et des ressources par l'activité extractive. En effet, une étude de terrain n'étant pas envisageable dans les délais impartis, cet état des lieux se devait d'être basé sur un ensemble de données existantes et les plus récentes possibles.

Cette étape préliminaire a donc permis de recenser un certain nombre de données (une quinzaine). Chacun de ces lots de données a fait l'objet d'une description ainsi que d'une évaluation de sa validité (soulignons ici que cette évaluation de la validité des lots de données porte uniquement sur leur mise à jour et non sur leur qualité intrinsèque). Les conditions de disponibilité des lots de données sont également précisées. Seules les principales données utilisées dans le cadre de l'analyse et l'évaluation des besoins (chapitre 2) sont présentés dans le cadre de ce WP.

L'ÉTUDE POTY

1.1.1. Description de l'étude

En 1995, partant du constat qu'il importe de gérer la coexistence des activités d'exploitation des ressources du sous-sol avec les autres occupations ou affectations du sol, la DGATLP décide de faire établir l'inventaire des carrières en Wallonie et d'évaluer les perspectives du secteur en tenant compte des contraintes d'un aménagement du territoire durable.

C'est au professeur E. Poty de l'Université de Liège qu'a été confiée cette étude, qui durera 6 ans - de 1995 à 2001. Elle s'intitule « *Inventaire des ressources du sous-sol et perspectives des besoins à terme des industries extractives de Wallonie* » et a pour missions :

- de réaliser un inventaire des ressources du sous-sol et des sites d'extraction en activité en Wallonie ;
- d'établir les perspectives de développement et les besoins à 30 ans de ces sites ;
- d'examiner les carrières abandonnées et les gisements repris en zone d'extraction aux plans de secteur en vigueur, en vue de leur éventuelle révision ;
- de définir de nouveaux gisements potentiels afin d'assurer la protection des ressources pour le futur (Poty & Chevalier, 2004).

L'étude Poty constitue un précieux document de référence pour l'élaboration de la situation existante de fait.

1.1.2. Date de validité - Mise à jour

Depuis la fin de l'étude en 2001, aucune mise à jour n'a été effectuée de manière systématique.

1.1.3. Informations sur la disponibilité des données

L'entièreté de l'étude n'existe qu'en moins de 10 exemplaires : un exemplaire localisé au service du Professeur Poty à L'ULg, deux exemplaires à la DGATLP, un exemplaire à la DGRNE, et un exemplaire dans chaque direction extérieure de la DGATLP concernée. Ces

exemplaires sont consultables sur place uniquement et ne peuvent faire l'objet d'une diffusion.

L'étude Poty a fait l'objet d'une publication présentant les principaux résultats sous la forme d'un fascicule intitulé « *L'activité extractive en Wallonie – Situation actuelle et perspectives* ». Ce fascicule est quant à lui disponible sur simple demande à la DGATLP.

L'ÉTUDE ET LA BASE DE DONNÉES INCITEC

1.1.4. Description de l'étude et de la base de données

Dans le cadre de la rédaction du chapitre « *Utilisation des roches en Région wallonne* » qui fait partie du rapport sur l'Etat de l'environnement wallon 2007, une convention d'expertise a été passée avec le bureau d'études Incitec sprl. Cette convention a donné lieu à un rapport ainsi qu'à une base de données portant sur l'industrie extractive en Wallonie.

Le rapport est structuré comme suit :

- le premier chapitre présente de manière synthétique l'inventaire des ressources naturelles en matière de roches minérales exploitées et valorisées en Wallonie, et a pour objectif d'aboutir à une vision d'ensemble des ressources. Ce chapitre est largement inspiré du fascicule de l'étude Poty (2001) ;
- le deuxième chapitre présente le secteur de l'activité extractive en Wallonie : emploi, chiffre d'affaires annuels et valeur ajoutée, exportations, investissements, aspects environnementaux et accord de branche sont les principaux points abordés ;
- le troisième chapitre évalue les impacts de l'activité extractive sur différents milieux récepteurs ou secteurs environnementaux : air, eaux souterraines et de surface, paysages et occupation du sol, milieux naturels, mais aussi en termes de bruit, transport, énergie, déchets, tirs et vibrations ;
- le quatrième chapitre synthétise l'ensemble.

Ce sont donc les deux premiers chapitres du rapport qui apparaissent comme les plus pertinents dans le cadre de l'expertise CPDT sur les zones d'extraction.

La base de données réalisée par le bureau d'études Incitec sprl a été construite sur base des renseignements fournis - *via* un formulaire papier et/ou réponses téléphoniques - par les exploitants de carrières entre juin et octobre 2006. Cette base de données contient les informations transmises par 180 exploitants, dont 20 avaient cessé toute activité au moment de l'enquête. Cinq exploitants ont refusé de répondre et une douzaine n'ont pu être joints. Cette étude constitue la seconde principale source de données utilisée dans le cadre de cette expertise. Il faut toutefois souligner le caractère non scientifique de ces données, puisqu'elles se basent sur les informations directement fournies par les exploitants de carrière et n'ont pas fait l'objet de vérifications.

1.1.5. Date de validité – Mise à jour

Cette enquête a été menée de juin à octobre 2006.

1.1.6. Informations sur la disponibilité des données

Le rapport, la synthèse et la base de données réalisée par Incitec sprl sont la propriété de la Cellule Etat de l'Environnement wallon. Ils ne sont pas accessibles au public. Les principaux résultats de cette expertise sont repris dans l'Etat de l'Environnement wallon 2007.

L'INVENTAIRE DES DOSSIERS DE DEMANDE DE RÉVISION DU PLAN DE SECTEUR INTRODUITS PAR LES EXPLOITANTS DE CARRIÈRE

1.1.7. Description des données

Pour les besoins de l'expertise CPDT sur les zones d'extraction, la DAR a réalisé un inventaire fin et commenté de tous les dossiers de demande de révision du Plan de secteur introduits par les exploitants de carrière. Début janvier 2007, la DAR est en charge de 31 dossiers de révision de plans de secteur relatifs à des zones d'extraction.

1.1.8. Date de validité – Mise à jour

L'inventaire de la DAR a été finalisé le 9 janvier 2007.

1.1.9. Information sur la disponibilité des données

Les données nous ont été fournies par la DAR, qui a réalisé cet inventaire pour les besoins de l'expertise. Elles sont insérées dans le présent document.

2. ETAT DES LIEUX DE LA CONSOMMATION D'ESPACE ET DES RESSOURCES : RÉSULTATS ISSUS DE L'ANALYSE DES DONNÉES

L'ÉTUDE POTY

2.1.1. Analyse de la base de données (synthétique)

Carrières en activité

La base de données dans son intégralité ne pouvant être mise à disposition de la CPDT, nous avons travaillé sur une base de données synthétique, portant uniquement sur les carrières en activité (à la date de visite lors de l'étude Poty). Sur les 1 505 carrières recensées, seules 221 étaient encore en activité au moment de leur visite, soit 14,7 %. Parmi ces 221 carrières, 73 l'étaient de manière intermittente.

Grandes catégories de matériaux extraits

Sur base des informations contenues dans la base de données (matériau), un regroupement des carrières par grande catégorie de matériaux a été réalisé. Ce regroupement s'inspire directement des regroupements effectués dans le fascicule « *L'activité extractive en Wallonie – Situation actuelle et perspectives* », de manière à pouvoir facilement comparer.

Tableau 1 : Regroupements effectués selon les grands types de matériaux

Catégories de matériaux	Contenu	Nombre
Argile	Argiles + terre à brique, terre à céramique, kaolin	12
Calcaire et/ou dolomie	Calcaires, dolomies	80
Coticule	Coticule (souvent accompagnée de schistes et de phyllades)	1
Craie, marne, tuffeau	Craie, marne, tuffeau	8
Grès, quartzite, quartzophyllade	grès, quartzite, quartzophyllade, poudingue, arkose, phtanite	48
Porphyre	Porphyre	4
Sable	Sables	25
Schiste, phyllade	schiste, phyllade, calcshiste	8
Silex	Silex et meulière	10
Production de divers matériaux	Catégorie utilisée quand la BD mentionne plusieurs des catégories citées ci-dessus pour un seul site	25
Non précisé	Catégorie utilisée quand la BD ne précise pas le type de matériau produit	

Ainsi que le montre ce tableau, les matériaux les plus représentés en Wallonie sont les calcaires et/ou dolomies, ainsi que la catégorie des grès-quartzites-quartzophyllades. Ces deux catégories représentent ensemble près de 60% des carrières wallonnes. Il faut souligner ici que ces regroupements n'ont pour autre objectif que de donner une idée globale de la situation des carrières wallonnes, en termes de matériaux extraits. Chaque carrière est cependant un cas particulier, qu'il est parfois difficile de classer dans l'une ou l'autre catégorie. Certaines carrières n'ont d'ailleurs pas pu être classifiées selon un type de matériau prépondérant et sont donc rassemblées dans une classe « divers » ; elles comptent pour plus d'une carrière sur dix.

Estimation de la production par types de matériaux

Sur base des informations contenues dans la BD synthétique, une estimation globale de la production a été effectuée. Cette estimation présente toutefois de nombreuses limites : d'une part, le champ « Production » de la BD ne fournit pas d'information pour toutes les carrières, et d'autre part, certaines informations sont fournies en mètres cubes et ont dû être converties en tonnes avec l'approximation d'une densité constante par type de matériau.

Les résultats obtenus sont repris dans le tableau 2. Ils sont donnés en tonnes par an et correspondent à la date de visite selon l'étude Poty (soit entre 1995 et 2001). Il n'a pas été tenu compte des éventuelles évolutions présumées dans les données. Il ressort de cette analyse que les calcaires et/ou dolomies sont largement prépondérants dans les tonnages produits, puisqu'ils représentent environ 71 % de la totalité.

Tableau 2 : Estimation de la production (en tonnes/an) pour les catégories de matériaux

Type de matériau (regroupements CPDT)	Tonnes/an
Argile	620 018
Calcaire et/ou dolomies	45 147 031
Coticule (+ schiste, phyllade)	15 000
Craie, marne, tuffeau	5 105 000
Grès, quartzite, quartzophyllade	3 380 305
Porphyre	4 470 000
Sable	2 461 564
Schiste, phyllade	52 990
Silex	18 350
Production de divers matériaux	2 303 775
Non précisé pour 54 sites	?
Total	63 574 033

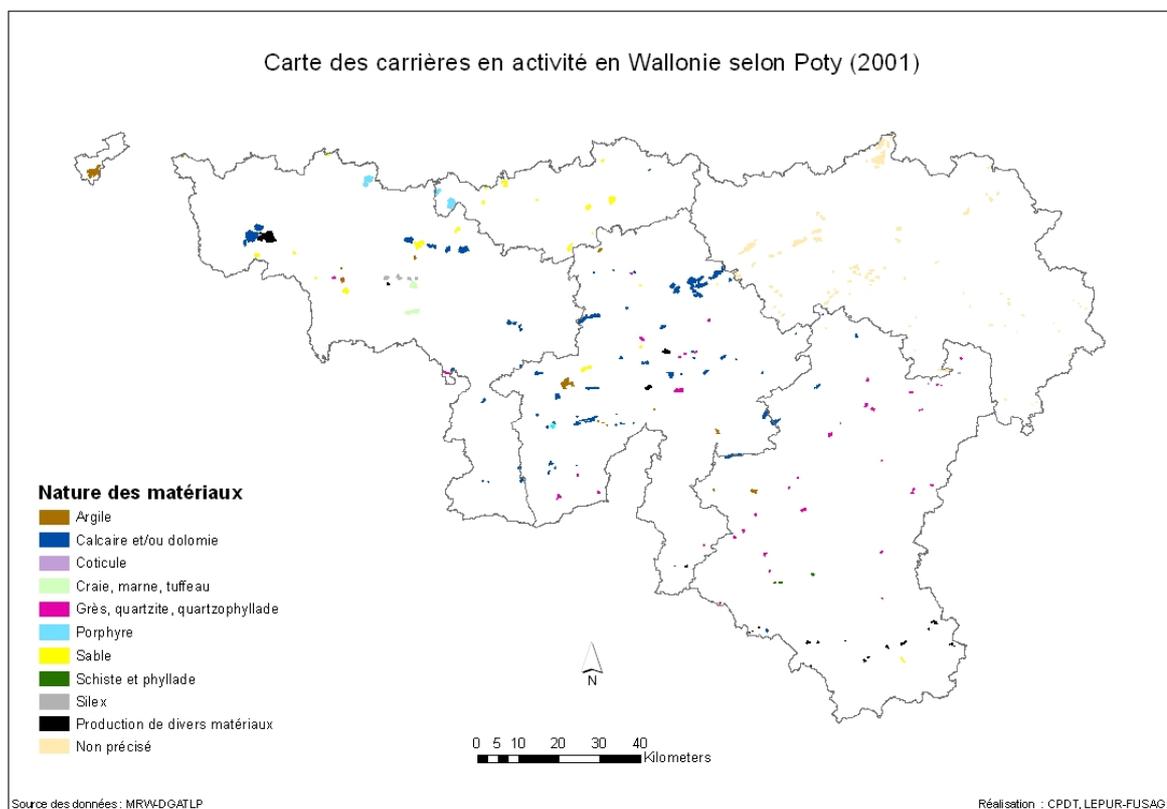
Pour 54 sites sur 221, l'étude Poty ne mentionne pas de chiffres de production. Ces sites représentant près du quart du nombre total de sites, on peut se demander quelle est la représentativité des données de production citées dans le tableau ci-dessus et si le manque de données pour ces sites n'induit pas un biais trop important. Cependant, d'après ce qui a été avancé lors de la réunion de travail du 16 janvier 2007 à la DGATLP, il semblerait que l'on puisse considérer que la production de ces sites est marginale.

2.1.2. Analyse des couches cartographiques

Les couches cartographiques réalisées au cours de l'étude Poty correspondent à la situation en 2001, soit à la fin de l'étude Poty. Ces deux couches de polygones permettent une estimation des superficies.

La couche « Extraction » de l'étude Poty (format Shapefile) correspond aux carrières exploitées recensées par l'étude ainsi qu'à leurs extensions à 30 ans. Cette couche comprend 307 polygones correspondant aux carrières actives et à leurs zones d'extension (une carrière peut être constituée de plusieurs polygones). L'ensemble des polygones occupe une superficie de 13 266 hectares (soit moins d'1% de la superficie de la Wallonie).

La couche « Gisements » correspond aux gisements potentiels hors zone d'extraction (format Shapefile) et comporte 210 polygones, représentant une superficie totale de 15 797 hectares.



LA BASE DE DONNÉES INCITEC

Les carrières reprises dans la base de données Incitec

La base de données Incitec reprend 180 carrières, qui correspondent - pour la plupart d'entre elles - aux carrières recensées par Poty encore actives en 2002 : en effet, un « bilan » a été réalisé en 2002, à la fin de l'étude Poty, afin de voir quelles étaient les carrières encore actives, sur l'ensemble des 221 carrières recensées entre 1995 et 2001. En 2002, Poty ne recensait plus que 180 carrières actives. Parmi les 180 carrières de la BD Incitec, 160 étaient encore en activité en 2006. Les 20 carrières restantes n'étaient plus en activité.

Les grandes catégories de matériaux extraits et estimations de la production

Tableau 3 : Ventilation des carrières par grande catégorie de matériau

Type de matériau	Nombre de carrières	Tonnes/an
Argile	13	659 000
Calcaire et/ou dolomie	67	48 875 899
Coticule (+ schiste, phyllade)	1	13 000
Craie, marne, tuffeau	8	8 440 000
Grès, quartzite, quartzophyllade	42	4 172 950
Porphyre	4	4 952 818
Sable	10	1 802 858
Silex	2	7 500
Production de divers matériaux	9	450 700
Non précisé	4	?
Total	160	69 319 725

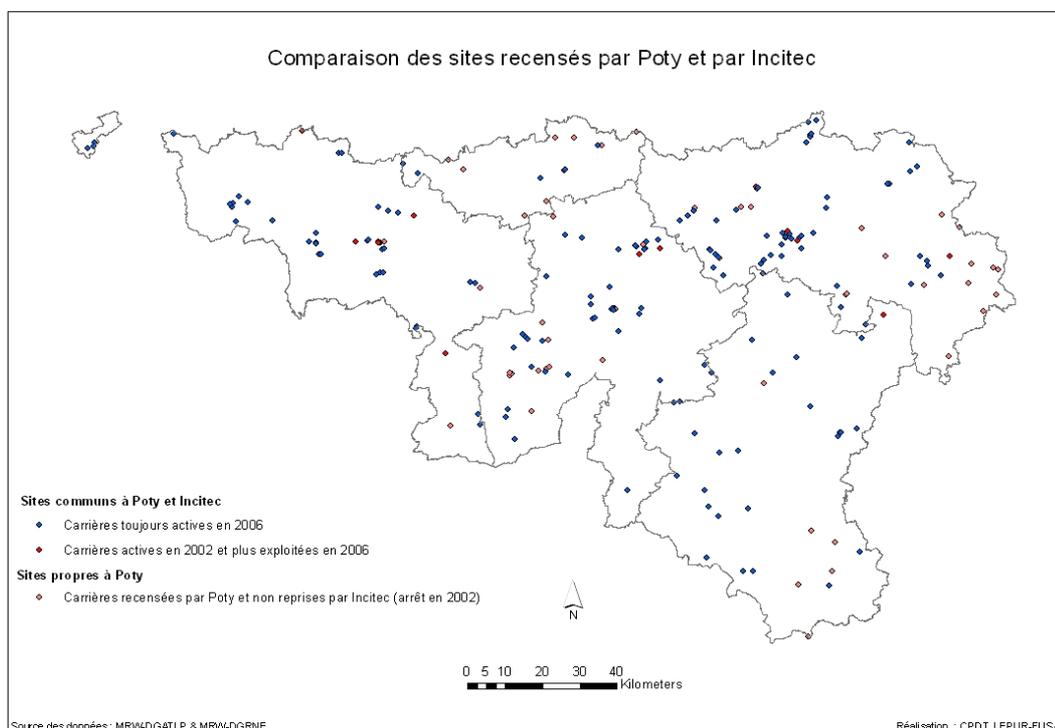
Parmi ces carrières, c'est la catégorie calcaire et/ou dolomie qui domine, avec plus de 40 % des carrières, suivi par les grès.

Comme pour Poty et avec les mêmes limites méthodologiques, une estimation globale de la production a été effectuée sur base des informations contenues dans la BD Incitec. Etant donné les limites, il est peut-être difficile de comparer ces chiffres avec ceux tirés de l'étude Poty, les sites pour lesquels il n'y a pas d'informations disponibles sur la production n'étant pas forcément les mêmes dans les deux sources de données. On note toutefois une augmentation globale de la production.

COMPARAISON DES DONNEES POTY ET INCITEC

La comparaison de la BD synthétique de l'étude Poty avec la BD Incitec fait ressortir les éléments suivants :

- 57 carrières sont reprises dans l'étude Poty mais ne sont pas reprises dans la BD Incitec : elles correspondent sans doute pour la plupart aux carrières dont une cessation de l'exploitation a été constatée en 2002 au moment du bilan réalisé par l'étude Poty (Carte 6) ;
- 165 carrières sont communes aux deux sources de données, parmi lesquelles 148 étaient toujours en activité en 2006 et 17 ont cessé leurs activités entre 2002 et 2006 (Carte 6). En outre, 15 carrières sont mentionnées comme « nouvelles carrières » dans la BD Incitec par rapport à la BD Poty. Elles ne sont pas représentées sur la carte 6 car elles ne sont pas géoréférencées ;
- il y a 20 carrières dont l'exploitation a cessé entre 2001 (Poty) et 2006 (Incitec).



En ce qui concerne la ventilation par type de matériaux, les résultats obtenus pour une même carrière ne sont pas toujours identiques dans les deux bases de données, bien que les regroupements soient effectués exactement de la même façon. Cela s'explique par le fait que les déclarations des exploitants peuvent différer des observations de Poty ou encore par le fait que l'information sur le type de matériau soit manquante dans l'une ou l'autre base de données.

Les deux tableaux ci-après présentent de manière synthétique les résultats fournis par les deux sources de données. Le tableau 9 concerne l'étude Poty et se base surtout sur le fascicule « *L'activité extractive en Wallonie – Situation actuelle et perspectives* », tandis que le tableau 10 concerne la BD Incitec. Ces tableaux contiennent tous deux des informations sur les perspectives en termes de réserves estimées pour les différents types de matériaux.

Tableau 4 : Comparaison Poty/Incitec par type de matériau

	Poty (2002)	Incitec (2006)
Sables	12/20 réserves < 5 ans	1/10 réserves < 5 ans 5/10 ???
Argiles	7/14 réserves < 5 ans	1/13 réserves < 5 ans 3/13 ???
Grès, quartzites, schistes et phyllades	28/53 réserves < 5 ans	4/43 réserves < 5 ans 14/43 ???
Calcaires et dolomies	35/86 réserves < 5 ans	8/75 réserves < 5 ans 15/75 ???
Silex et meulière	0/9 réserves < 5 ans	1/2 réserves < 5 ans
Porphyre	0/4 réserves < 5 ans	0/4 réserves < 5 ans 2/4 ???

Tableau 5 : Synthèse étude Poty

Produit	Utilisations	Production (2002)	Part prod. Wall.	Exportation	Nbre de sites (2002)	Commentaires	Perspectives (en 2002)
Sables	sables industriels : industrie du verre et de la fonderie	3 000 000 t	4,60%	50%	282 sites dont 20 actifs	4 000 000 t de sable artificiel (issu du concassage)	* 8 sites sur 20 disposent de réserves suffisantes à + de 5 ans * 55 ZE (160 millions t) + 39 gisements potentiels (2,672 millions t)
	sables de construction : béton, drainant, maçonnerie...			5%			
	+ briqueteries, tuileries						
Argiles	tuile, brique, terre cuite, artisanat, étanchement/couverture CET...	865 000 t	1,33%		62 sites dont 14 actifs		*7 sites sur 14 disposent de réserves suffisantes à + de 5 ans * conserver 19 des 44 ZE (20 millions t) + 8 gisements potentiels
	additif au calcaire pour la fabrication de ciment						
	argile kaolinique : ciment blanc, porcelaine, faïence, charge ds plastiques et caoutchouc, charge et pigment ds peintures, ...						
Grès et quartzites	granulats pour travaux routiers, ballast, drains CET, sidérurgie, sables et graviers ds les bétons	*5 000 000 t granulats	7,88%	15% granulats	217 sites dont 53 actifs, + 13 carrières intermittentes (sans permis)	*Majeure partie production granulats consommée ds un R< 50 km mais 12,5% à Bxl + Flandre *Pierres ornementales à + gde distance	*25 sites sur 53 disposent de réserves suffisantes à + de 5 ans *nouvelles inscriptions PS indispensables *conserver 97 des 217 ZE (230 millions t) + 53 gisements potentiels (808,5 millions t ressources brutes)
	moellons, dalles et pierres de construction	*140 000 t pierres ornementales *25 t coticule		+/- 30 000 T/an pierres ornementales (21%)			
Schistes et phyllades	moellons, dalles et ardoises, parfois granulats						

Produit	Utilisations	Production (2002)	Part prod. Wall.	Exportation	Nbre de sites (2002)	Commentaires	Perspectives (en 2002)
Calcaires et dolomies	industrie du verre, chimique et pharmaceutique, sucrerie, clarification eaux usées (chaux), sidérurgie, réfractaires, charge	51 600 000 t (59 % granulats, près de 40% industrie et 1,26% pierres ornementales)	79,15%	38% (industriel)	86 carrières actives, 163 ne sont + en activité		*51 sites sur 86 disposent de réserves suffisantes à + de 5 ans *conserver 147 ZE (62 millions t calcaires ornementaux, 980 millions t pr granulats, + d'1 milliard de t pr industrie) *126 gisements potentiels (143,5 millions t ornemental, + d'1 milliard t granulats, 2,4 milliards t pr industrie) -->au rythme actuel, 165 ans pr industriel et 315 ornemental (ZE+ gisements potentiels)
	industrie cimentière			27,5% (ornemental)			
	moellons, marbre et pierre ornementale ou de construction			30% (granulats)			
Silex et meulière	revêtement de tubes broyeurs (industrie agro-alimentaire, verrerie...)	35 000 t	0,06%	20%	9 sites exploités	Exportés dans le monde entier	* Conserver 5 ZE *8 gisements potentiels *Réserves existantes suffisantes pour plusieurs décennies
	Meulière : réfractaires						
	gravier ornemental, moellons décoratifs, empièchement (construction)						
Porphyre	granulats, ballast, revêtements d'usure (routes), béton, pavés (peu)	4 550 000 t	6,98%	40%	4 sites exploités		Réserves existantes suffisantes pour plusieurs décennies
TOTAL	/	65 190 000 t	100%	/			*Etude Poty (1995-2001) : 964 sites étudiés inscrits en ZE ou qui faisaient l'objet d'un dossier à la DPA dont 214 actifs soit 22,2% des sites inventoriés, 706 carrières inactives, 44 ZE inscrites au PS jamais exploitées *En 2002 : 180 carrières actives + 18 sites exploités occasionnellement sans permis

Tableau 6 : Synthèse Incitec

Produit	Production déclarée en 2006 (t)	Part prod. Wall.	Nbre de sites en 2006	Perspectives (en 2002)
Sables	1 802 858	2,6%	10	4 sites disposent de réserves suffisantes à + de 5 ans, 1 site ne dispose pas de réserves suffisantes, ce n'est pas précisé pour les 5 sites restants
Argiles	659 000	1,0%	13	9 sites sur 13 disposent de réserves suffisantes à + de 5 ans, 1 site dispose de réserves pour 4 ans, les réserves ne sont pas précisées pour les sites restants
Grès, quartzites, quartzophyllades	4 172 950	6,0%	43	25 sites sur 43 disposent de réserves suffisantes à + de 5 ans, 4 sites ne disposent pas de réserves suffisantes et le reste (14 sites) n'est pas précisé
Schistes et phyllades				
Calcaires et dolomies	48 875 899	70,5%	67	45 sites sur 67 disposent de réserves suffisantes à + de 5 ans, 7 sites ne disposent pas de réserves suffisantes, pas de données pour les 15 sites restants
Silex et meulière	7 500	0,0%	2	1 site sur 2 dispose de réserves suffisantes à + de 5 ans
Porphyre	4 952 818	7,1%	4	2 sites disposent de réserves suffisantes à + de 5 ans, ce n'est pas précisé pour les 2 autres sites
Craie, marne, tuffeau	8 440 000	12,2%	8	1 seul site ne dispose pas de réserves suffisantes à 5 ans
Production de divers matériaux	450 700	0,7%	9	7 sites disposent de réserves suffisantes à + de 5 ans, ce n'est pas précisé pour les 2 sites restants
Non précisé	?	?	4	1 site dispose de réserves suffisantes à + de 5 ans, cela n'est pas précisé pour les 3 autres
TOTAL	69 319 725			La BD Incitec recense 180 sites dont 160 sites actifs

LE PLI

Le PLI version 03 associé à la matrice cadastrale 2004 reprend 1 308 parcelles sous la nature « Carrières », équivalant à une superficie de 2 090 hectares. Le croisement de ces parcelles avec les zones d'extraction du Plan de secteur montre que 1 476 ha sur les 2 090 ha sont repris en ZE, soit 70,6 %.

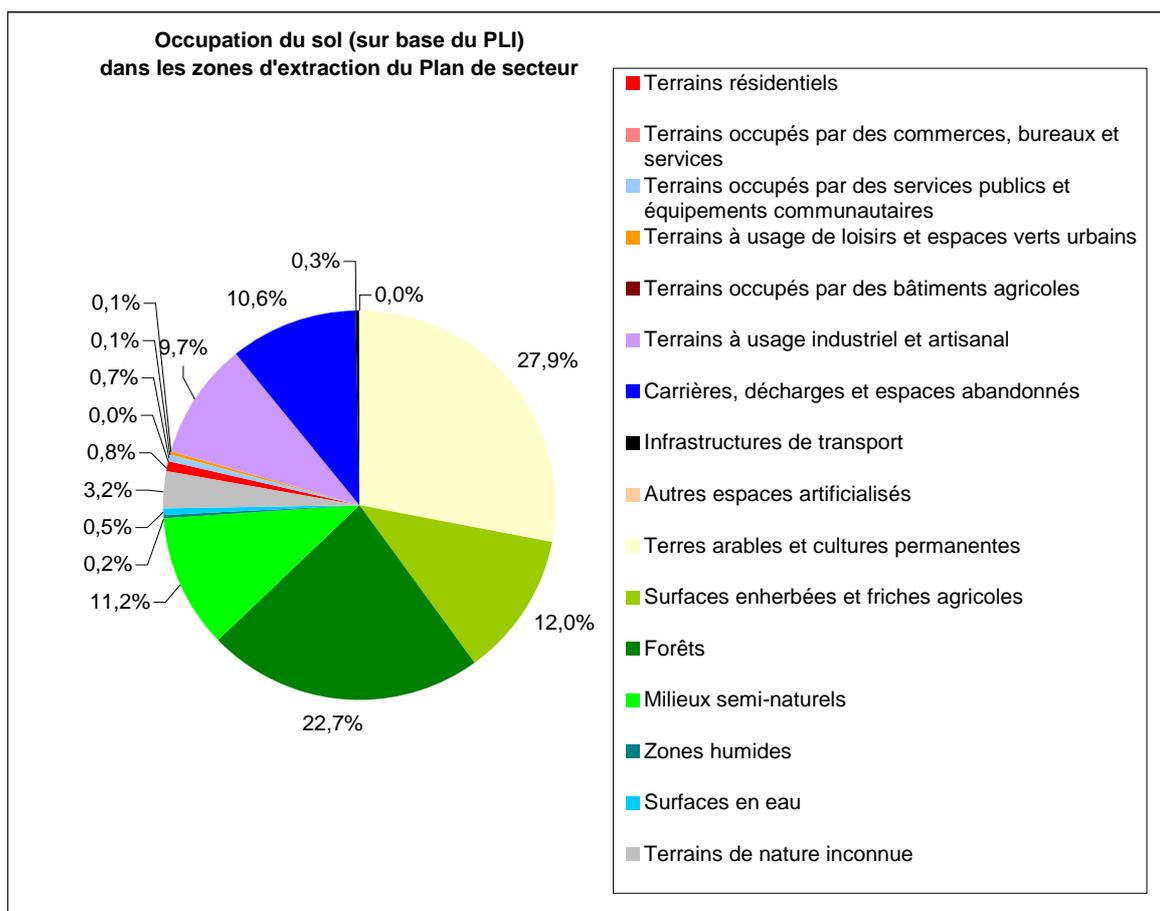
La comparaison des parcelles « carrières » du PLI avec la couche « Extraction » de l'étude Poty montre que 1 401 ha sont repris dans les carrières en activité ou leurs zones d'extension, soit 67% de recouvrement. La comparaison des parcelles « carrières » du PLI avec la couche « Gisements » de l'étude Poty montre un recouvrement de 19,9 ha soit 0,95%.

L'occupation du sol dans les zones d'extraction du Plan de secteur, sur base du PLI 03 donne les résultats suivants : 2 256 parcelles sont comprises en ZE, ce qui représente 14 754 ha.

La répartition des différentes catégories d'occupation du sol (catégories cf. Observatoire du Développement territorial) est reprise dans le graphique suivant.

Au total, les terrains agricoles représentent donc 40 % de la superficie des ZE. Si on leur ajoute les terrains boisés, cela représente 63%.

Figure 1 : Occupation du sol dans les zones d'extraction du Plan de secteur.



LE PLAN DE SECTEUR

Les zones d'extraction du Plan de secteur ont été croisées avec la couche des carrières en activité (et extensions à 30 ans) de Poty. Il ressort que sur les 14 760 hectares repris en zone d'extraction au Plan de secteur, 10 651 hectares sont repris dans la couche des carrières en activité de Poty, soit un recouvrement de 72%. Sur les 14 760 hectares repris en zone d'extraction au Plan de secteur, 930 hectares recourent le réseau Natura 2000, soit à peine plus de 6%.

SYNTHÈSE ET CHIFFRES CLÉS

Tableau 7 : Synthèse des principaux éléments chiffrés issus du traitement des données

Poty	Limites
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 221 carrières actives en 2001 parmi lesquelles 36% de carrières de calcaire et/ou dolomie 21% de carrières de grès-quartzite-quartzophyllade ▪ 180 carrières actives en 2002 Production totale estimée : 63 500 000 t/an (Base de données) 65 200 000 t/an (Fasc. "Activité extractive") ▪ Superficies carrières (et extensions à 30 ans) : 13 266 ha ▪ Superficies gisements potentiels : 15 797 ha 	<p>Données collectées entre 1995 et 2001</p> <p>Une carrière ne peut pas toujours être rattachée à un seul type de matériau</p> <p>54 sites sans données, conversion m³ en tonnes : densité constante</p>
Incitec	Limites
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 160 carrières actives en 2006 (+ 20 carrières dont l'activité a cessé) parmi lesquelles 42% de carrières de calcaire et/ou dolomie 26% de carrières de grès-quartzite-quartzophyllade ▪ Production totale estimée : 69 300 000 t/an (Base de données) ▪ Superficie : pas de données 	<p>Une carrière ne peut pas toujours être rattachée à un seul type de matériau</p> <p>32 sites sans données, conversion m³ en tonnes : densité constante</p>
Plan de secteur	Limites
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Superficie en zone d'extraction : 14 760 ha ▪ 80% de la couche Poty (carrières en activité + zones d'extension) en ZE, soit 10 651 ha 20% de la couche Poty (carrières en activité + zones d'extension) hors ZE, soit 2 620 ha. Il s'agit des extensions à 30 ans ▪ 6% des ZE se trouvent en Natura 2000, soit 930 ha 	

3. ETAT DES LIEUX DE LA CONSOMMATION D'ESPACE ET DES RESSOURCES SUR BASE DES INFORMATIONS COLLECTÉES VIA LES ENQUÊTES

Le caractère presque exclusivement qualitatif des informations recueillies via les enquêtes (voir chapitre II de ce document) ne permet pas une estimation de l'état des lieux de la consommation d'espace et des ressources sur cette base. Corollairement, une comparaison fine avec les données chiffrées utilisées dans ce chapitre I est également impossible. On trouvera ci-après quelques chiffres qui positionnent quelques informations de base.

4. PROPOSITION DE DÉMARCHES NÉCESSAIRES À L'ÉTABLISSEMENT D'UN ÉTAT DES LIEUX DES CARRIÈRES WALLONNES EN MATIÈRE DE CONSOMMATION D'ESPACE

Au vu des difficultés actuelles concernant l'élaboration d'un état des lieux précis de la consommation d'espace par le secteur carrier. Il importe, dès lors, de pouvoir mettre au point un système de veille de cette consommation qui permettra l'anticipation nécessaire et suffisante à la mise en route des différentes procédures administratives en rapport.

Il est illusoire, tant pour des motifs budgétaires que de temps de réalisation, d'imaginer pouvoir suivre l'évolution de la consommation d'espace par les carrières au moyen d'une étude fine, scientifique et portant sur l'ensemble du secteur telle que celle menée par le Professeur Poty.

Cependant, la mise en place d'un système « léger » d'évaluation de la consommation d'espace ne peut s'imaginer sans une base la plus précise possible de l'état des lieux du secteur en Wallonie. A cet égard, la mise à jour de l'étude Poty semble un préalable indispensable à mettre en œuvre.

Sur cette base, plusieurs indicateurs peuvent être utilisés pour estimer l'évolution de la consommation d'espace par les carrières. On l'a vu, de nombreuses données existent sur l'activité extractive, elles sont, cependant, souvent peu disponibles à l'échelle de la carrière. La réflexion devra se porter sur l'utilisation de statistiques existantes pouvant être visuellement vérifiée par PPNC ou par visite sur le terrain.

De ce point de vue, certains champs de l'étude Poty, notamment ceux relatifs à l'intérêt économique du site, devraient être estimés annuellement. Les chiffres de production des carrières, notamment par le biais des taxes perçues par les pouvoirs publics et les chiffres de production communiqués à leur fédération représentative ainsi qu'à d'autres organes officiels (INS, DGRNE, UE...) pourraient, sur base d'un formatage précis être utilisé pour ces estimations.

La réalisation d'une enquête annuelle et ciblée auprès des producteurs, type Incitec 2006, pourrait également offrir des informations intéressantes dans ce but.

La disponibilité de PPNC récents et récurrents permettrait également de suivre l'évolution de cette consommation d'espace tout en atteignant la précision souhaitée de l'échelle de la carrière.

Enfin, une visite de terrain validerait le besoin de nouveau territoire décelé par ces estimations et ainsi attirerait l'attention sur la nécessité éventuelle de débiter une procédure de révision du plan de secteur.

Le PLI ne semble pas offrir des possibilités efficaces d'estimation de la consommation d'espace par les carrières. Tout au plus, l'apparition de la nature cadastrale « carrière » permettra d'attirer l'attention sur le fait qu'une nouvelle parcelle a été mise en exploitation mais ne donnera aucune information sur son « taux d'utilisation ».

Chapitre II : ESTIMATION DES BESOINS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

1. MÉTHODOLOGIE

Dans le délai imparti à la réalisation de la mission d'expertise, il n'était pas imaginable de réaliser une analyse fine et détaillée des besoins du secteur carrier à l'échelle régionale. L'évaluation de ces besoins a donc été approchée par le biais de rencontres avec les représentants des grands groupes carriers. Ces rencontres avaient pour objectif de tenter de préciser les besoins en gisements supplémentaires éventuels, et ce en rapport avec l'évolution du marché. Des rencontres avec les représentants des principaux utilisateurs de produits issus de l'industrie extractive ont également été organisées afin d'évaluer les perspectives d'utilisation des divers matériaux dans un futur plus ou moins proche.

Ces entretiens permettent une certaine estimation qualitative des besoins du secteur. Cette estimation a été ventilée en fonction des différents produits extraits dans les carrières wallonnes et regroupés selon les regroupements contenus dans l'étude du Professeur Poty.

En parallèle, la DAR a réalisé un inventaire fin et commenté de tous les dossiers à tous les stades de la procédure de demande de révision du plan de secteur, actuellement introduits (janvier 2007) auprès de la DGATLP.

2. SYNTHÈSE DES ENTRETIENS

Des guides d'entretien différents ont été réalisés pour les producteurs et pour les consommateurs, ils ont été validés par la cellule « aménagement/environnement » de la DGATLP préalablement à leur envoi.

Ont été rencontrés comme producteur :
asbl Valbois
asbl Pierres et Marbres de Wallonie
Tradecowall/Federeco
FORTEA (Febelcem/Fediex)

Ont été rencontrés comme consommateur : les confédérations wallonne et nationale
de la construction
le MET

Ont été contactés mais n'ont pas désirés nous recevoir :
l'AWEX
le cluster Eco-construction
la Febe (qui nous a renvoyé à son site
Internet)
la Figrès (qui nous a renvoyé à « Pierres
et Marbres »

Cette synthèse est un condensé des avis récurrents recueillis dans les différents entretiens menés dans le cadre de cette expertise. Il ne s'agit en aucun cas du reflet de l'avis des auteurs de ce travail.

2.1 ÉVALUATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

En fonction des produits extraits, la logique de marché est relativement différente :
Au niveau des concassés : le secteur est soumis à une grande concurrence de la part des produits d'importation et des produits recyclés. En ce qui concerne les concassés gréseux,

une pénurie pourrait apparaître dans l'est de la province de Luxembourg après la fermeture des carrières de Bastogne.

Pour le sable, une inquiétude quant à l'approvisionnement se fait sentir au niveau de la demande. Les possibilités d'exportation à faible distance (Bruxelles, Flandres, France, Luxembourg) pourraient être plus importantes d'autant que les exploitations campinoises ne sont plus reconduites et fermeront dans les années à venir.

En ce qui concerne les pierres ornementales, la réponse à la demande n'est pas satisfaite. Certains secteurs n'enregistrent, par ailleurs, plus aucune production en Wallonie comme par exemple le secteur de l'ardoise. Le marché s'attend, dans le futur, à une hausse de la demande en pierres ornementales.

Au vu des contacts réalisés dans les secteurs de production et de l'utilisation des matières premières extraites en Wallonie, il est un fait avéré qu'actuellement le marché de l'extraction et celui de la construction (+ génie civil) sont étroitement liés. Si les statistiques de part et d'autres vérifient cette information, rien n'est établi pour le futur, plusieurs questions ou réflexions se posent :

- Si le secteur de la construction s'attend à un potentiel de croissance important dans les 10-15 prochaines années, c'est principalement la rénovation (et l'entretien) qui soutiendra cette croissance et non pas le secteur de la construction neuve. Or nul ne peut prévoir l'intensité de la demande de produits issus des carrières que la rénovation va entraîner ;
- On voit arriver sur le marché une plus grande concurrence. Que ce soit des produits d'importations venant des nouveaux marchés émergeant (Chine, Inde, Europe de l'Est) ou des produits issus du recyclage, la part de marché de ces produits est de plus en plus grande. La question dans ce domaine restant la qualité demandée et offerte par ces produits, notamment sur le long terme.

Le secteur de l'extraction est également lié au monde industriel (industrie du verre, la sidérurgie, le secteur du papier, de l'épuration...) dont il est un gros fournisseur de matières premières. Les perspectives et tendances dans ces secteurs de portée mondiale – et dont l'évolution est beaucoup plus rapide que dans le secteur de l'extraction – rendent importantes et nécessaires les marges de manœuvres dont doit bénéficier le secteur carrier. Rien qu'au niveau de l'emploi, si le secteur de l'extraction procure un emploi direct, on retrouve plus de 2 emplois de façon indirecte dans les différentes filiales de produits.

Si la demande intérieure laisse envisager une certaine croissance du secteur de l'industrie extractive en Wallonie, l'activité économique, à la hausse au niveau mondial, peut également permettre l'ouverture de marché à l'exportation pour les produits issus de l'activité extractive (à tout le moins pour le secteur de la pierre ornementale). La question qui se pose ici étant la promotion et le marketing important à réaliser dans ce domaine ; la qualité, la spécificité et la diversité des produits étant un atout majeur du secteur de la pierre ornementale wallonne. La question devient donc éminemment économique et politique.

2.2 ENJEUX STRATÉGIQUES DU SECTEUR CARRIER

2.2.1 Enjeux à long et très long termes

Le secteur carrier a cela de particulier qu'il demande plus qu'une affectation d'une partie du territoire : il consomme – au sens propre du terme – celui-ci. Le territoire est sa ressource et celle-ci est de plus localisée précisément ce qui rend le secteur tributaire de cette localisation. L'analyse du secteur carrier sous l'angle de l'aménagement du territoire est donc un cas d'école de la gestion à long terme et avec parcimonie du sol et du sous-sol.

A cela s'ajoute la compatibilité de l'activité extractive avec les affectations avoisinantes qui ont une logique et une évolution à plus court terme. Cet enjeu doit trouver réponse au niveau

de l'aménagement du territoire mais il faut savoir que le secteur ne répond pas seulement à cet enjeu territorial mais également à une logique de marché et de concurrence. Le secteur de l'extraction se libéralise et se mondialise et on assiste de plus en plus à l'émergence de grandes sociétés multinationales où le siège social n'a plus rien à voir avec le siège d'exploitation et où l'activité extractive n'est qu'une compétence parmi d'autres. A côté de cela, il y a encore en Wallonie de nombreuses petites exploitations familiales qui essaient de se maintenir compétitives sur le marché. La question est donc maintenant d'établir une méthode de préservation, non seulement de la ressource mais également de la possibilité de l'extraire.

2.2.2 Normes qualitatives

Les secteurs de l'extraction et des produits de substitution (issus du recyclage) mais également, les secteurs de la consommation (construction et génie civil) sont demandeurs d'une certaine certification des produits afin d'intégrer le facteur de qualité dans la logique économique. Des certifications volontaires existent déjà (Bénor, Copro...) mais aujourd'hui c'est encore le prix qui fixe les conditions du marché : « le produit au meilleur prix ». Cette certification permet en outre une compétition saine face aux produits d'importation et garanti : « le meilleur prix pour une qualité identique ». Il ne faut cependant pas que cette certification, et le processus qui l'accompagne, complexifie la vie des petits producteurs, encore très nombreux en Wallonie, qui n'ont pas les moyens d'y répondre : une demande du secteur est faite en ce sens pour une aide ou une prise en charge de ce volet normatif par les pouvoirs publics.

2.2.3 Réglementation et démarches administratives

Au vu des contacts pris avec les producteurs, une question pertinente par rapport à la réglementation, est la complexité de celle-ci principalement avec l'ajout de la règle de compensation : aucune directive claire n'est donnée à l'heure actuelle par le gouvernement wallon quant à la manière de compenser une demande de révision de plan de secteur.

Des interrogations ont été formulées sur la longueur et la complexité des démarches administratives à entreprendre dans le cadre d'une exploitation.

- Où se situe la légitimité et la sécurité de pouvoir exploiter : au niveau de la révision du plan de secteur ou au niveau du permis unique ?
- La lenteur et la complexité des démarches administratives font peur aux petits exploitants qui ne se sentent pas capables mais également aux grands groupes dont la volonté entrepreneuriale est là, mais où les alternatives existent.

2.2.4 Le site en « fin de vie »

Une remarque générale du secteur carrier est l'ambiguïté du terme « fin de vie » dans le cadre d'une exploitation de carrière. La fin de vie d'une exploitation n'intervient que si le gisement est épuisé, ce qui n'arrive que très rarement. Les producteurs préfèrent donc parler de carrière en fin d'exploitation que ce soit par non rentabilité, non autorisation ou non faisabilité technique. Cette situation peut être considérée comme non définitive et demande une vision à long terme voire à très long terme des possibilités de reprise de l'exploitation et affectations à arrêter sur ces zones et leurs alentours.

A l'inverse, le principe même de la compensation planologique vise à décider définitivement de la désaffectation d'une ancienne carrière, en compensation de l'inscription de nouvelles zones destinées à l'urbanisation.

3. FICHES DE LA DAR/DGATLP

3.1. SYNTHÈSE DES FICHES DE LA DAR

La Direction de l'aménagement régional, qui traite les dossiers de demande de révision de plan de secteur, établit pour chaque dossier une fiche de caractérisation de la demande. Celle-ci reprend :

- le plan de secteur et la commune concernés ;
- le propriétaire ;
- le produit extrait, sa quantité, son utilisation ainsi que sa disponibilité actuelle ;
- la superficie de la révision ;
- l'état d'avancement, les avis demandés et un commentaire sur le dossier.

On recense 31 dossiers de demande relatif à des zones d'extractions répartis géographiquement comme suit :

Province	Nombre
Brabant Wallon	4
Hainaut	8
Liège	7
Luxembourg	6*
Namur	6

* dont 3 non encore instruits

Si on regarde les matériaux extraits :

Matériaux	Nombre*
calcaire concassé	6
calcaire à haute teneur	4
calcaire ornemental	2
grès	5
dolomie	2
craie	3
sable	8
argiles	4
terres de découvertures	2
?	1

* La somme est plus importante que le nombre de dossiers car un dossier concerne parfois plusieurs.

La superficie totale des avant-projets est difficilement calculable car certains dossiers intègrent la règle de la compensation dans la demande de révision, d'autres pas.

Au niveau de l'état d'avancement et des éléments de « blocage » des dossiers, on peut synthétiser les informations comme suit :

Etat d'avancement	Nombre
Adopter définitivement – suivi	1
En cours	3
Etude d'incidence et/ou modalités	6
Avis de services	2
Problème de compensation	7
Demande de compléments de dossier	4
Annulation au Conseil d'Etat	1
Autre problème spécifique	3
Abandon	1
Pas encore de dossier introduit	3

Les problèmes en terme de compensation sont de divers ordres :

- absence de compensation ;
- compensation insuffisante ;
- accord sur la compensation.

Notons que la plupart des compensations sont d'ordre planologique (révision du plan de secteur de zones urbanisables redevenant non urbanisables) mais on recense également une demande de compensation alternative (réalisation d'une liaison routière). Au travers des dossiers, il semble que la compensation planologique doit au minimum être équivalente à la demande de révision pour être considérée comme « juste ».

Fiches de la DAR – inventaire par superficie et type de produit extrait

Matériaux	Nombre	Superficie des demandes de révision de plan de secteur (ha)
Calcaire	10	570,7
Calcaire ornemental	2	10,5
Grès	5	84,6
Dolomie	1	65,7
Craie	3	895
Sable	4	244,6
Argiles	3	144.39
Terres de découverte	2	> 50
Inconnue	(1)	/
TOTAL		> 2065.49

(1) : dossier abandonné

3.2. COMPARAISON DOSSIERS DAR – BESOINS INCITEC ET POTY

Sur base des fiches des dossiers en cours (janvier 2007) à la DAR, il apparaît intéressant de les comparer avec les besoins mis en évidence par l'étude Poty en 2002 et par Incitec en 2006. Ces besoins sont rappelés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Comparaison Poty/Incitec en termes de besoins selon le type de matériau

	Poty (2002)	Incitec (2006)
Sables	12/20 réserves < 5 ans	1/10 réserves < 5 ans 5/10 ???
Argiles	7/14 réserves < 5 ans	1/13 réserves < 5 ans 3/13 ???
Grès, quartzites, schistes et phyllades	28/53 réserves < 5 ans	4/43 réserves < 5 ans 14/43 ???
Calcaires et dolomies	35/86 réserves < 5 ans	8/75 réserves < 5 ans 15/75 ???
Silex et meulière	0/9 réserves < 5 ans	1/2 réserves < 5 ans
Porphyre	0/4 réserves < 5 ans	0/4 réserves < 5 ans 2/4 ???

La différence entre Poty et Incitec est particulièrement importante au niveau du nombre de carrières actives dans l'extraction du silex (-78%), du sable (- 50%), du grès (-20%) et du calcaire et de ses dérivés (-12%). En matière de pénurie de réserves d'exploitation, Poty présente une situation exhaustive et alarmiste dans certains secteurs, principalement le sable mais également au niveau de l'extraction du grès et du calcaire et de ses dérivés. L'enquête Incitec présente un certain de nombre de lacunes dans les réponses à la question relative aux réserves de chaque exploitation. La situation globale apparaît moins préoccu-

pante en 2006 qu'en 2002 sans pour autant pouvoir l'affirmer, les deux sources de données ayant été récoltées et traitées de manière fort différente.

La synthèse des fiches de la DAR laisse apparaître que la majorité des dossiers introduits sont relatifs à l'extraction du calcaire et de ses dérivés (17 dossiers) mais également à celle du sable (8 dossiers) et du grès (5 dossiers), là où les besoins relevés par l'étude Poty semblaient les plus importants.

Chapitre III : QUESTIONS ET/OU RÉFLEXIONS STRATÉGIQUES

Sur base des informations issues des analyses de données et des rencontres des acteurs de terrain (chapitres I et II), un ensemble de questions et/ou réflexions stratégiques peuvent être formulées. Par ailleurs, tous les interlocuteurs rencontrés (producteurs, consommateurs, fonctionnaires...) sont demandeurs de l'élaboration, à court terme, par le Gouvernement wallon d'un plan stratégique à l'échelle de la Wallonie dans le but de donner une vision à 15/20 ans minimum de l'évolution du secteur carrier en Région wallonne. Ce plan stratégique devrait décider des priorités voulues par le Gouvernement et en tirer les conclusions planologiques. Cette liste de questions et réflexions peut constituer un projet de cahier des charges destiné à l'élaboration de ce plan stratégique.

Un certain nombre de dossiers de demande de révision du plan de secteur a été déposé par des carriers auprès de l'administration régionale. Parmi ceux-ci, les dossiers qui ont d'ores et déjà fait l'objet d'une décision du Gouvernement wallon (arrêté de mise en révision du plan de secteur) devraient pouvoir continuer leur parcours administratif indépendamment de l'élaboration d'un plan stratégique. Toutefois, ces dossiers doivent pouvoir bénéficier de toutes les mesures découlant de ce plan qui en faciliteraient l'instruction.

Le plan stratégique « zone d'extraction » devra se structurer autour de quelques grands axes engageant les différents acteurs du secteur :

- Définir une stratégie
Quelles politiques mener en Wallonie en matière d'activité extractive ? Quels matériaux stimuler en fonction des marchés internes mais également à l'exportation et à l'importation et en fonction du savoir-faire wallon ?
- Identifier les gisements en rapport avec la stratégie définie.
- Sélectionner des sites en tenant compte des contraintes environnementales et de cadre de vie mais également des conditions d'exploitation. Cette sélection visera à créer une réserve foncière et à permettre aux carriers de proposer une programmation dans le temps et dans l'espace en fonction de l'évolution de la demande. Les extensions de sites d'extraction existants seront favorisées, les compensations en interne aux sites d'exploitation seront encouragées.
- Permettre au Gouvernement wallon d'initier les procédures de révision du plan de secteur.

1. RELEVÉ DE QUESTIONS ET/OU RÉFLEXIONS

1.1 DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE

La question fondamentale est d'affiner la politique du Gouvernement par rapport au secteur carrier en Wallonie ?

Quelles politiques (économique, environnementale, aménagement du territoire...) définir par rapport aux activités extractives ?

Quel est l'avenir du secteur en Wallonie ? Doit-il être considéré sous les angles économique et de l'emploi ou uniquement comme « sources de nuisances » et, les matériaux pouvant être importés à moindre coût (Chine, Vietnam...), doit-on, dès lors, progressivement fermer l'ensemble des exploitations ?

Offre-t-il des perspectives d'avenir notamment en matière économique et socio-économique (c'est une activité en amont de beaucoup d'autres, cette remarque est valable à la fois pour les roches à usage industriel que pour les pierres ornementales) et doit-il se développer ?

Faut-il remettre en cause la place du secteur dans un certain nombre de politiques régionales, tant en matière d'urbanisme (RGSB...), que de restauration du patrimoine (article 110 du CWATUP) et les retombées économiques directes et indirectes qui en découlent ?

Quels seraient les impacts économiques et socio-économiques de la disparition éventuelle de l'activité extractive pour les différents secteurs industriels consommateurs (agro-alimentaire, chimie, construction...)?

Quel est le rôle de l'aménagement du territoire par rapport à la stratégie définie par le Gouvernement wallon ? Quel est, dans ce cas, le rôle de l'économie et de l'environnement ? Comment appliquer dans ce secteur le principe du développement durable ?

Le Gouvernement veut-il se donner les moyens de soutenir et sécuriser le secteur en fixant juridiquement les gisements en leur appliquant un certain statut qui les protégerait ?

La stratégie du Gouvernement wallon s'applique-t-elle uniformément à l'ensemble du secteur ou est-elle modulée selon les types de matériaux et leur utilisation ?

Quels sont les matériaux extraits en Wallonie à mettre en valeur dans un contexte régional et suprarégional ?

La pierre ornementale extraite en Wallonie bénéficie d'une excellente réputation au-delà de nos frontières, notamment en terme de qualité. Par ailleurs, la Flandre et tous les Pays-Bas constituent le « marché naturel » de la pierre ornementale wallonne en raison de l'absence de ressources en pierres « dures » de ces régions. Veut-on développer davantage les exportations wallonnes en matière de pierre ornementale ? Dès lors, quels moyens supplémentaires mettre en œuvre ?

De par ses caractéristiques de produits pondéreux et de faible valeur ajoutée par rapport aux pierres ornementales, le granulats (y compris celui issu de matériaux recyclés) ne dispose pas des mêmes aires de chalandise que la pierre ornementale. Celles-ci sont nettement plus réduites, une réflexion sous régionale paraît indispensable. Quelle est l'échelle pertinente en la matière ?

Quelles mesures le Gouvernement peut-il mettre en place pour soutenir la production wallonne, notamment au niveau d'une certification de qualité du produit ?

Tout en tenant compte des risques de plaintes pour distorsion de concurrence et aide illicite des états ou régions à leur industrie, une aide financière des pouvoirs publics doit-elle s'envisager dans le cadre de démarches volontaires d'obtention de certification des produits afin d'intégrer le facteur de qualité dans la logique économique ?

En terme de formation, comment palier le manque quantitatif d'ouvriers formés au travail de la pierre ornementale tant au niveau du travail en carrière qu'à celui du maçonnerie de ces pierres dans le cadre d'une construction ?

1.2 IDENTIFICATION DES GISEMENTS

Cette étape pourrait consister en l'application aux résultats de l'étude Poty de la stratégie définie (certaines limites de gisements devraient cependant être corrigées à l'initiative des exploitants concernés en fonction des nouvelles cartes géologiques disponibles), complétée par l'identification des gisements non couverts par cette étude et relevant de la stratégie.

1.3 SÉLECTION DES SITES

Comment tenir à jour un état des lieux de la consommation d'espace ?

Quel système de veille mettre en œuvre pour appréhender correctement la consommation d'espace par le secteur carrier afin d'anticiper les besoins et d'avoir le temps d'analyser correctement les demandes en la matière ?

Une stratégie de concertation des différents services concernés au sein des administrations peut-elle être mise en œuvre pour une meilleure efficacité ?

Quelle grille d'évaluation à la fois en matière économique, environnementale et d'aménagement du territoire, déterminer afin d'examiner les extensions souhaitées ou les éventuels nouveaux sites d'extraction ? Dans ce cadre, quels pourraient être les applications de l'article 110 du CWATUP ?

Quelles sont les possibilités de valorisation pour le secteur carrier des zones d'extraction insérées dans un périmètre Natura 2000 ?

1.4 INITIATION DES PROCÉDURES DE RÉVISION DU PLAN DE SECTEUR ET DE DÉLIVRANCE DES PERMIS

Des mécanismes de protection des gisements pourraient-ils être mis en œuvre, notamment par l'inscription au plan de secteur de périmètre d'extension de zone d'extraction ou de périmètre de réservation ?

A partir du moment où la complétude du dossier de demande est reconnue, est-il possible d'accélérer la procédure de révision du plan de secteur ?

Au niveau du plan de secteur, faut-il considérer les zones d'extraction comme des zones urbanisables, au sens urbanisé (artificialisation des sols) ?

Les zones d'extraction pourraient-elles être dispensées de la règle de la compensation en vigueur lors des révisions du plan de secteur ?

Chapitre IV : RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Conférence Permanente du Développement territorial - CPDT (2002). Rapport final de la subvention 2001-2002. Thème 1 – Evaluation des besoins et des activités. GUIDE/CREAT/LEPUR, septembre 2002.
- Conférence Permanente du Développement territorial - CPDT (2006). Rapport final de la subvention 2005-2006. Observatoire du Développement territorial. GUIDE/CREAT/LEPUR, septembre 2006.
- Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine – CWATUP (2006). Coordination officieuse. Version du 29 septembre 2006.
- Espaces pour demain (2002). L'industrie des carrières et le développement durable. Un guide pour comprendre et agir. Editions Johanet, Paris, ISBN : 2-900086-76-0.
- Poty E., Chevalier E. (2004). L'activité extractive en Wallonie – Situation actuelle et perspectives. Laboratoire d'Analyses Litho et Zoostratigraphiques, Département de Géologie, Université de Liège. Liège, 85 p.
- Projet de cartographie numérique de l'occupation du sol en Wallonie (PCNOSW). Rapport intermédiaire de mars 2006. Unité de Gestion des Ressources forestières et des Milieux naturels & Unité Sol – Ecologie – Territoire – Laboratoire d'Aménagement du Territoire de la FUSAGx.
- Valbois Ressources naturelles asbl (2002). Référentiel de l'industrie extractive. Province de Luxembourg et régions limitrophes. Edition 2002, subsidiée par la Province de Luxembourg.